

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

AP21
N3
C3
B.

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

“Hâtons-nous de raconter les délicieuses
histoires du peuple avant qu’il les
ait oubliées.”

CHARLES NODIER.

PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

OCTOBRE

6eme volume, 10eme livraison

MONTREAL

IMPRIMERIE GENERALE, 45 PLACE JACQUES-CARTIER

—
1887

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

SOMMAIRE

1o Le musicien (poésie) - - - - -	M. J. MARSILÉ
2o Le Cardinal Taschereau - - - - -	J. H. CHARLAND
3o Bonne nuit, papa! (poésie) - - - - -	A. MORISSET
4o Le Comte de Paris et la famille d'Orléans, Cte PAUL VASILI	
5o Le Centenaire de Corneille (poésie) - - - - -	THÉOD. VIBERT
6o Ronald et Missette - - - - -	ROBERT DELPIT

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

Abonnement, payable d'avance - - - - -	\$2.00
“ payable dans l'année - - - - -	2.50

DIRECTEUR :

M. LOUIS TACHÉ,

Dépt du Secrétaire d'Etat,

OTTAWA.

GÉRANT :

M. EMMANUEL TASSÉ,

La Minerve, Montréal.

Les correspondances pour la rédaction devront être adressées au Directeur, et les versements de fonds au Gérant.

LE MUSICIEN

AU REV. P. CHARLEBOIS

Il est seul au foyer avec son instrument
Qui tout à coup chante et s'enflamme,
Et comme par magie, au moindre attouchement,
Pour lui répondre prend une âme.

Son cœur s'épanche à flots. Il semble que ses doigts
Embrassent le clavier sonore,
Et que toutes les clefs, résonnant à la fois,
Eclatent comme un chant d'aurore.

Quelle force de sons il faut au clavecin !
Oh ! que de cordes pour tout rendre,
Ce qui vibre parfois au fond du cœur humain,
Sublime ou simple, grave ou tendre !

Il passe de la joie à l'amère douleur :
Tantôt c'est un cri de souffrance
Tantôt un chant d'amour ; c'est la vie en sa fleur,
C'est l'arc-en-ciel de l'espérance.

Mais, voilà que le ciel pâlit, et le buisson
Se fane au souffle de l'automne :
C'est l'hiver ! C'est la nuit !... La mort fait sa moisson
Et de nos roses se couronne.

Puis insensiblement, vagues comme l'espoir
Indécises, mystérieuses,
Comme l'aube craintive ou l'étoile du soir,
Reviennent les notes joyeuses.

Ah ! c'est que dans nos cœurs, comme dans l'univers
Quelque secrète joie essuie
Les larmes de nos yeux : le tendre azur des airs
N'est que plus pur après la pluie.

Le premier beau soleil qui sourit au printemps
Nous ramène les hirondelles.
Les fleurs qui sommeillaient sous leurs froids linceuls blancs
Les ont rejetés bien loin d'elles.

Délicieux moments, ô jeunesse des jours !
O renouvellement magiques !
Dans les nids et les cœurs, quelles fraîches amours,
Et dans les airs quelle musique !

Une lyre à mes mains ! Car ce que mon cœur sent,
La parole ne peut le rendre,
Loin le poids qui retient en son vol frémissant
L'esprit quand il veut se répandre.

Que ma pensée aussi libre que les oiseaux,
Ouvre comme eux ses blanches ailes,
Et s'exhale en accords, doux comme vos échos,
O chants des lyres éternelles.

M. J. MARSILE.

Mai 1883.

LE CARDINAL TASCHEREAU

Le plus haut dignitaire ecclésiastique en Canada est Son Eminence Mgr E. A. Taschereau, le premier prélat canadien élevé au grade de Cardinal de la Ste Eglise de Rome.

Le titre de *Cardinal* vient immédiatement après celui de *Pape* ; il confère le droit de succession au pasteur universel de la chrétienté, c'est-à-dire au Souverain Pontife, sur le Trône de St-Pierre, à Rome.

L'Eminentissime Elzéar-Alexandre Taschereau est né, le 17 février 1820, en la paroisse de Ste-Marie de la Beauce, comté de Beauce, archidiocèse de Québec.

Son cours classique fut fait au petit séminaire de Québec, sous la direction des professeurs suivants : Révérends MM. Demers, Parent, Holmes, Casault et Gingras. Parmi les disciples encore vivants du jeune rhétoricien et philosophe, on mentionne : L'hon. P. J. O. Chauveau, l'hon. D. A. Ross, le Dr Mignault, l'hon. juge U. J. Tessier, les abbés J. Auclair et G. Lemoine.

Agé de dix-sept ans, après sa dernière année scolaire, il alla visiter Rome où il fut tonsuré le 20 mai 1837, par Mgr Piatti, et d'où il revint, quelques mois plus tard, compléter ses études théologiques au grand séminaire de Québec.

L'onction sacerdotale lui fut donnée par Mgr Joseph Signaï à Québec, le 10 septembre 1842. Nommé professeur au petit séminaire, il y fut tour à tour directeur et préfet des études en 1849.

En 1847, lors d'une épidémie, il fit la mission de la Grosse-

Ile, lieu de quarantaine où, comme tous ses confrères missionnaires, il fut attaqué de la terrible fièvre typhoïde qui mit ses jours en danger.

En 1854, dans un deuxième voyage à Rome, pour recevoir ses degrés de docteur en droit canon au séminaire Pré, l'abbé E. A. Taschereau fut chargé de soumettre au St-Père Pie IX les décrets du deuxième Concile de Québec.

Il devint directeur du grand séminaire de Québec en 1859, et en 1862, à la mort du Rév. J. L. Casault, premier recteur de l'Université Laval, l'abbé E. A. Taschereau fut désigné à cette charge en même temps qu'à celle de vicaire-général de l'archidiocèse de Québec.

En 1869, il accompagna comme théologien Mgr Charles François Baillargeon au Concile du Vatican.

A peine un an fut-il écoulé que Mgr C. F. Baillargeon mourut, le 9 octobre 1870, en laissant sa succession au Rév. G. V. Elzéar Alexandre Taschereau, qui fut promu, dès le 24 décembre, par décret de Sa Sainteté Pie IX, à la dignité d'évêque-archevêque de Québec.

Le 19 mars suivant (1871), Sa Grâce était consacrée dans sa cathédrale Notre-Dame de Québec, par Mgr J. J. Lynch, archevêque de Toronto.

Après avoir été un des Pères des deuxième et quatrième concile de Québec, M. E. A. Taschereau, à titre de métropolitain, convoqua les autres conciles tenus jusqu'à présent dans la province ecclésiastique de Québec.

C'est le 7 juin 1886, à la suite d'un consistoire de Rome, que Mgr l'archevêque de Québec fut créé cardinal-prêtre, au nombre des soixante et dix membres du Sacré-Collège de Rome. Les bulles de sa nomination lui furent remises le 29 juin et

Son Eminence fut investie de la pourpre et de la barrette cardinalices les 20 et 21 juillet de la même année, de la part de délégués pontificaux, au milieu de fêtes pompeuses sans précédent.

Pour la sixième fois, après 1837,-54,-69,-74,-83, il se rendit à Rome en 1886. Son Eminence fut alors pourvue, des mains de Léon XIII, dans le consistoire du 17 mars, du chapeau et de l'anneau destinés aux cardinaux. De plus, selon les rites romains, il lui fut assigné une église titulaire dans la Ville Eternelle : la Cathédrale *Ste-Marie de la Victoire*, ainsi que les cinq congrégations papales suivantes dans lesquelles Son Eminence Mgr Taschereau aura voix délibératrice à l'avenir : *S. C. des Consistoires* ; *S. C. des Evêques et Réguliers* ; *S. C. du Concile* ; *S. C. de Lorette* ; *S. C. des Etudes*.

Un des signataires de la charte royale de l'Université-Laval en 1852, le Cardinal-Archevêque de Québec est aujourd'hui le seul survivant des fondateurs de cette institution dont il a la charge de visiteur et chancelier apostoliques depuis 1870.

Un des principaux monuments de la vie de Son Eminence Mgr E. A. Taschereau sera, sans contredit, l'Université-Laval qui, en perpétuant la mémoire glorieuse du premier évêque du Canada, rappellera le souvenir le plus vivace du 16e successeur de Mgr de Laval, devenu le premier cardinal canadien.

La famille à laquelle appartient Son Eminence est une des plus considérables du pays. Alliée autrefois aux Vaudreuil et aux d'Eschambault dont deux des chefs Vaudreuil furent gouverneurs de la Nouvelle-France, elle présente dans sa lignée généalogique une foule de noms qui ont illustré de hautes positions sociales, surtout dans la hiérarchie civile. Actuellement, elle compte trois juges et plusieurs hommes distingués dans le barreau, le notariat et la médecine.

Le cardinal E. A. Taschereau est fils des défunts J. Thomas

Taschereau et de Marie Panet, cette dernière, membre d'une autre honorable maison canadienne qui a produit quatre juges, un évêque, un conseiller exécutif, et des officiers supérieurs de la milice.

Son Eminence a choisi pour devise les trois vertus théologiques : *Spes, Fides, Caritas* : inscription qui brille sur l'écusson de ses armes cardinalices.

Comme orateur sacré, le Cardinal-archevêque de Québec est un des illustres représentants de la chaire où il est signalé par une science très élevée et très étendue.

Son Eminence Mgr E. A. Taschereau a lancé plusieurs mandements remarquables, importants, tant au point de vue de la doctrine que sous le rapport de la discipline. La liste complète de ces lettres pastorales sera bientôt publiée.

Au physique, le Cardinal-archevêque de Québec a une forte stature et une grandeur un peu au-dessus de la moyenne. Son buste, qui est frappant de vivacité et de force, est relevé par une noble figure aux traits classiques où se traduisent les labeurs d'un apostolat ardu et actif. Sa physionomie générale offre l'aspect d'un grand prélat et d'un digne prince ecclésiastique ; sous des cheveux déjà blancs, Son Eminence commande une profonde vénération.

J. HERMAS CHARLAND.

BONNE NUIT, PAPA !

—Bonne nuit, mon enfant ! Que ton âme naïve
S'en aille, avec ton ange, au plus haut du ciel bleu,
Tremper son aile blanche à la source d'eau vive
Qui coule aux pieds de Dieu.

Bonne nuit, mon enfant ! Les noirceurs de la terre
Ne sont encor, pour toi, que des soleils couchants.
Va t'endormir tranquille, en ton lit solitaire,
Loin des regards méchants.

Bonne nuit, mon enfant ! Que tes doux yeux se closent
Aux désenchantements dont le monde est rempli !
Le sommeil est un don : pour que nos cœurs reposent,
Dieu leur verse l'oubli.

Bonne nuit, mon enfant ! Dors longtemps ton long somme :
C'est une immunité que bientôt tu perdras ;
Ces bonheurs-là s'en vont dès que l'on devient homme ;
Un jour tu l'apprendras.

Bonne nuit, mon enfant ! Les sueurs et l'orage
N'ont pas encor creusé sur ton front leurs sillons.
A ton âge tout chante ; et le Ciel vous ombrage,
Comme les oisillons.

Bonne nuit, mon enfant ! Les peines de la vie
N'ont pas encor déteint sur tes rêves tout blancs ;
Ni dépouillé de fleurs la route qu'ont suivie
Tes pas encore tremblants.

Bonne nuit, mon enfant ! Laisse flotter ton rêve
Aux souffles qui s'en vont vers les immensités ;
Hâte-toi de jouir ! car le réveil enlève
Ces sublimes beautés.

Bonne nuit, mon enfant ! Demande, en tes prières,
Au bon Dieu, que je rende au terme, sans faillir,
Le fardeau parfois lourd des nombreuses misères
Qui viennent m'assaillir.

Bonne nuit, mon enfant ! Que le Ciel te bénisse,
Et t'éloigne à jamais des ronces du chemin !
Que ton ange, en ce monde, où tout n'est qu'artifice,
Te mène par la main.

A. MORISSET.

Ste-Hénédine, 1er octobre 1887.

LE COMTE DE PARIS ET LA FAMILLE D'ORLÉANS.

I.—LE COMTE DE PARIS

Quand la chapelle ardente qui contenait les restes mortels du comte de Chambord s'ouvrit pour permettre aux fidèles du prince exilé de venir porter pour la dernière fois leurs hommages au représentant de la monarchie légitime, le comte de Blacas s'y agenouilla entre ses deux neveux, défaillant de larmes et de sanglots.

D'autres représentants des grands noms de la monarchie étaient là : le livre d'or de la noblesse française se trouvait représenté dans cet étroit réduit mortuaire, et un même sentiment oppressait les cœurs et les consciences, la certitude inavouée d'avoir manqué leur vie, d'avoir sacrifié leur jeunesse, leurs talents, leur énergie dans une vaine attente, dans un espoir irréalisable. Elle fut noble et compréhensible la chimère du parti royaliste ; mais, taillée en épopée, elle finit en mémoires d'antichambre et laisse un douloureux souvenir, un regret inconsolé au cœur de ceux qui lui ont voué un dévouement de cinquante années.

Telle est la succession qu'eut à recueillir le comte de Paris, et il faut convenir qu'il se conduisit correctement dans les difficiles circonstances qui suivirent la mort du comte de Chambord. Il arriva à Vienne, accompagné du duc de La Trémoille et du duc de Fitz-James, deux choix très justifiés et motivés par les circonstances, et envoya prévenir la comtesse de Chambord de son intention de venir à Frohsdorff.

Il est grandement à supposer que la duchesse de Madrid fut l'instigatrice de la ligne de conduite hostile que suivit sa tante. Le duc de Parme eut quelques éclats de colère et de mauvaise humeur qui le dénonçaient comme incapable de menées aussi

patientes. M. d'Andigné fut le dévoué serviteur des rancunes et des haines de ce noyau de mécontents. De pareils mobiles d'action demandent une scène plus vaste, des esprits supérieurs, pour ne pas tomber au niveau d'une pitoyable mesquinerie.

Le comte de Paris n'hésita pas un instant à s'éloigner de Frohsdorff, aussitôt qu'il sut l'ordre fixé pour la cérémonie de Goritz et que son incontestable droit de mener le deuil du représentant de la monarchie lui serait refusé. Il laissa le comte de Blacas faire une tentative, dont le seul espoir était basé sur son influence personnelle, pour changer la décision de la comtesse de Chambord. Cette tentative échoua, et le comte de Paris pris le chemin de Gmunden où il fit un court séjour. C'est seulement la cérémonie de Goritz accomplie, qu'il rentra en France.

Depuis lors il a montré l'esprit le plus largement accueillant dans ses rapports avec les membres de l'ancien parti royaliste. Le général de Charette est une des autorités de son entourage, et peut être considéré comme *persona gratissima*, quoique les idées qu'il représente ne soient pas celles qui dominent dans l'esprit du prince. S'il est respectueux et soucieux de la tradition et des sympathies léguées par le comte de Chambord, il les considère plutôt comme des facteurs utiles à ménager et à employer dans l'hypothèse d'une restauration monarchique. Philippe VII saurait réparer dans la mesure du possible les fautes du parti légitimiste, mais il ne pensera et n'agira jamais que suivant les principes de la monarchie de Juillet.

Il n'admet point que telles circonstances puissent jamais se présenter qui autorise à violer la loi de son pays, à porter atteinte à l'ordre des choses, à intervenir de façon violente pour modifier le cours de ses destinées. Il lui semble criminel d'entretenir des espérances d'un changement de gouvernement à son profit, autrement que par la voie de la légalité, et, le 16

Mai, quoiqu'il ait évité de se prononcer sur les fautes de ses amis, eut très probablement toute sa désapprobation.

Il croit de son devoir de rester à la disposition de la France, prêt à être un jour, peut-être, celui qui offrira à la majorité conservatrice du pays des garanties de sécurité ; mais cette éventualité lui semble soumise à celle de chocs dangereux et redoutables ; il ne la souhaite ni ne l'espère.

En résumé, il voit devant lui, non pas de chimériques espoirs, non pas l'irréalisable utopie du comte de Chambord, mais une stricte obligation, une lourde tâche éventuelle, rien de plus. L'idéal secret de sa conscience serait de vivre jusqu'à la fin de ses jours en grand seigneur, rue de Varenne et au château d'Eu, élevant paisiblement ses enfants, entouré d'amis, occupant une place peu encombrante mais prépondérante dans la société française, et frayant sur un pied d'égalité avec les princes étrangers. Léguer à son fils la certitude d'un pareil sort mettrait le comble à la réalisation de ses aspirations ; mais si l'homme est modeste dans ses goûts, peu entreprenant et peu audacieux de tempérament, il reconnaît les clauses du cahier des charges de sa haute situation et de sa naissance.

Dans un siècle où prévaut trop souvent la poursuite de l'intérêt personnel, où l'ambition hésite si peu à s'étaler au grand jour, cette attitude est noble dans sa sincérité et sa simplicité. Lors du vote de la loi d'expulsion et du départ pour l'exil, blessé par une mesure d'exception le comte de Paris se départit de la réserve habituelle de ses discours et de ses écrits. Cependant, si l'on pèse les expressions de son manifeste, on verra que le fond est bien dicté par les tendances signalées ici, et que la forme plus que le fond prend l'allure de la revendication des droits d'un prétendant. Il existe là une nuance qui n'échappera pas à une observation un peu approfondie.

Si le comte de Paris montait sur le trône de ses ancêtres,

ce qui, à mon appréciation, ne saurait arriver qu'à la suite de malheurs publics imprévus et d'un bouleversement politique ou social, son gouvernement serait essentiellement démocratique, s'inspirerait dans une certaine mesure du parlementarisme anglais, mais chercherait avant et par-dessus tout, à se faire l'expression raisonnée, pondérée de l'opinion publique. La Cour serait un milieu éminemment respectable, maintenu sur le pied d'une grande simplicité.

Le comte de Paris continuerait à s'entourer de ses amis, mais se soucierait très peu de les grandir et de les enrichir, leur prêtant les sentiments et les délicatesses qu'il aurait lui-même à leur place ; il pratiquerait sur le trône les vertus moyennes de façon élevée, et l'on peut affirmer que l'on aurait, avec la réserve des tendances antireligieuses, entrées actuellement dans le domaine de l'action, à très peu de choses près, le gouvernement actuel. L'ostracisme politique ne serait pas son fait, et passablement d'espérances se trouveraient étrangement déçues.

Il aime peu d'ailleurs à s'entretenir de projets de restauration, et aurait une tendance à les plaisanter. A un bal chez le duc de Bisaccia, il se fit montrer le frère du comte Maurice d'Andigné et dit en souriant malignement : " C'est le frère de celui qui dispose de la couronne de France ! Il finira par l'offrir à Naundorf, faute de candidat."

Le comte de Paris n'a point d'intime ami personnel. Cela tient à ce que, marié jeune à une femme avec qui il entra en parfaite communauté de goûts et de sentiments, son besoin d'affection ne s'est manifesté qu'au profit de son intérieur.

Avant son départ pour l'exil, le prétendant habitait, rue de Varenne, l'hôtel de la duchesse de Galliera, dont le rez-de-chaussée tout entier était occupé par lui et sa famille. Cette somptueuse demeure, achetée par Ferrari, duc de Galliera, à la princesse de Condé, doit, à la mort de la duchesse, née

Brignoles-Sales, faire retour à la famille d'Orléans. Legs ou donation, les conditions de ce retour ne sont point connues. Le comte de Paris a d'ailleurs peu habité l'hôtel Galliera : il préférait le séjour du château d'Eu où il menait une existence à la fois studieuse et active, combinant les heures de travail avec une vie de famille intime et patriarcale et avec toutes les occupations au dehors d'un grand propriétaire.

Les invités du château d'Eu y trouvaient une hospitalité large et prévenante, une grande simplicité jointe à une certaine élégance correcte de service et de tenue de maison ; une étiquette très élastique se bornant presque aux égards personnels dus aux nobles hôtes du château des Montpensier. Cependant, à des intervalles assez rapprochés, le comte de Paris venait passer quelques jours à l'hôtel Galliera, s'y arrêtant à l'aller et au retour de Randan, de Chantilly, de Cannes ou bien d'Espagne. Ces séjours étaient remplis par des audiences demandées d'avance et accordées par l'entremise de ses secrétaires.

Assurément, quand il reçoit ses visiteurs, devant son bureau, on a peine à se figurer la pourtraicture de cette physionomie se découpant fière sur les monnaies.

Le type de Napoléon III lui-même se prêtait mieux à l'idéalisation que veut ce genre de reproduction des traits. De cette figure, douce, énigmatique de rêveur, le regard perdu, la bouche serrée sur un sourire séduisant et rare, il était plus aisé de dégager une traduction à la fois classique et ressemblante d'*imperator rex*. Pour le comte de Paris, il faudrait forcément accentuer sa ressemblance assez vague, réelle cependant, avec le duc d'Aumale et le duc d'Alençon ; mais le comte de Paris,—*horresco referens*, car c'est assurément une des plus mauvaises cartes du jeu de Philippe VII— a l'air d'un prince allemand.

Il ne ressemble pas, il est vrai, à l'un de ces Durchlaucht

ou sérénissimes dont l'Allemagne regorge et qui, venant à Paris manger gaiement le surplus de leur trimestre, semblent calqués plus ou moins sur le type du baron de Gandremarek de la *Vie parisienne*. C'est un prince allemand de haut parage, mais c'est un prince allemand. On a cherché de mille façons à franciser l'apparence du prétendant. Avec sa barbe, sans sa barbe, la moustache et l'impériale longues ou courtes, vêtu à Londres, habillé à Paris, il n'en est ni plus ni moins. La ressemblance des Mecklembourg, à laquelle a si totalement échappé le duc de Chartres, signale à tout venant que l'héritier du comte de Chambord eut pour mère une princesse allemande. Il n'en paraîtrait rien dans son langage à des observateurs superficiels ; cependant, pour l'oreille exercée d'un cosmopolite, une légère nuance d'ultra-précision dans le choix des mots et dans leur prononciation trahit l'origine étrangère, mais c'est peu accusé, et moins sensible encore depuis que le prince a habité la France.

Le comte de Paris est grand, la tournure est encore assez jeune, la tête légèrement inclinée de côté. Son accueil est facile et bienveillant : il se lève pour recevoir le visiteur ; sa poignée de main est ferme et cordiale. Son regard est droit, franc, comme le regard d'un honnête homme préoccupé de dignité morale.

Ces deux mots résument l'impression première de l'observateur. On se sent en présence, non pas d'une personnalité énigmatique et intéressante, non pas de l'un de ces êtres à triples dessous dont l'existence morale semble une boîte de Pandore, féconde en promesses et en menaces, mais bien d'un de ces hommes qui remplissent ou subissent dignement, honorablement, leur rôle, sans être de force et d'envergure à tailler à plein drap dans la destinée, à s'y couper de gré ou de force un manteau de roi.

Il n'y a rien de l'aventurier royal dans ce tranquille œil bleu. Ce bureau chargé de livres, et de papiers est celui d'un

assidu, d'un patient travailleur, et l'érudition acquise, la remarquable compétence que possède le comte de Paris dans toutes les questions de droit social et d'économie politique qui occupent aujourd'hui l'opinion publique, prouvent assurément qu'il a passé son temps à autre chose qu'à rêver et à combiner des projets de restauration.

Le comte de Chambord avait perpétuellement un plan en voie d'élaboration pour reconquérir le trône de ses aïeux. Il est probable que les historiens futurs du comte de Paris n'auront point la tâche de relever les fils des combinaisons chimériques, mystérieuses et puérides qui occupaient les loisirs de Frohsdorf pour y trouver la genèse des tentatives ambitieuses de Philippe d'Orléans.

Celui-ci occupe son temps d'une manière plus fructueuse. Sa conversation est agréable et solide sans être pédante. On y discerne un très grand souci de se renseigner et de s'instruire, cela non sans une certaine lourdeur et une application un peu allemandes. Il aime à épuiser un sujet avant de le quitter et procède fréquemment avec ses interlocuteurs à un questionnaire en règle sur les connaissances spéciales que leur valent leurs carrières ou leurs occupations. Ainsi, il causera exclusivement agriculture avec un propriétaire rural, art militaire avec un officier, administration avec un fonctionnaire. Ce n'est pas un esprit vif et lumineux, mais bien une intelligence éclairée et pratique.

Le duc de Chartres dit volontiers : " Mon frère est le vin, moi je suis la mousse." Il y a beaucoup de justesse dans cette comparaison. Véritable antithèse en cela du comte de Chambord, le comte de Paris cherche et demande des conseils et des appréciations à tout son entourage. Il aime à éclairer son jugement et encourage une entière liberté dans les dires de ses amis. Il a un sens droit qui cherche très consciencieusement la lumière et qui se méfie beaucoup des idées toutes faites.

Il a de vives sympathies pour l'Angleterre et aucune en revanche pour la haute aristocratie anglaise. Autant il apprécie les institutions d'outre-Manche, autant il cherche peu à attirer autour de lui les visiteurs appartenant à la société de Londres. Tant qu'il habita l'Angleterre, il en usa ainsi, étudiant de très près le jeu du fonctionnement des lois et des coutumes, se livrant en particulier à des recherches très suivies sur la question ouvrière, il se mêlait très peu et très exceptionnellement à la vie du monde, dans laquelle il ne forma aucune intimité.

Serait-ce qu'il est du même avis que la marquise de l'Aigle douairière, née Sartoris, qui se prononçait, il y a quelques années, avec une assez brutale franchise sur le compte de ses compatriotes. Parlant à une jeune femme française qui doutait que par delà la Manche la société pût être moins exemplaire qu'à Paris : " Ma chère enfant, lui dit-elle, si vous connaissiez comme moi la vie du monde en Angleterre, vous verriez qu'on ne saurait y être plus brutalement dissolu."

Le comte de Paris n'est nullement coutumier de pareils énoncés de sentiments, mais il se pourrait très bien qu'il partageât secrètement cette manière de voir. Il eût pu se lier d'amitié avec le prince de Galles, et la reine d'Angleterre qui professe la plus sincère affection pour les princes d'Orléans désirait vivement voir cette intimité s'établir ; mais rarement deux natures furent plus dissemblables, de goûts, d'habitudes et de sentiments. Ils ne sauraient s'entendre ailleurs que sur le terrain politique, et on raconte que le prince de Galles répondit un jour à une admonestation maternelle au sujet de son peu de penchant pour le comte de Paris : "*Friendships can't be crummed down people's throats.*"

Depuis que j'ai écrit pour vous la *Société de Londres*, le futur souverain de l'Angleterre est devenu plus encore maître des sciences mondaines, confidant des peccadilles et des petits scandales de la société, protecteur des beaux-arts, spécialement

des arts chorégraphiques et dramatiques ; il vit aujourd'hui dans une telle familiarité avec son entourage que, la porte du fumoir fermée, il n'est plus d'atlesse, de prince, ni de sujets, mais seulement Wa'es, Macduff, Sykes, Carrington, etc., se réjouissant de compagnie. Il permet à ces privilégiés qui sont assez nombreux une telle latitude dans leur manière d'agir que, pour choisir un exemple entre mille, l'un d'eux recevant du prince une invitation tardive à dîner répondit par le message télégraphique suivant : " *Won't come. Lie follows by post.*" Il est difficile de s'imaginer le comte de Paris dans un milieu semblable. La parfaite correction de ses manières, le souci de la moralité, de l'élévation de la pensée et des convenances qui sont chez lui une seconde nature, ne s'en accommoderaient nullement. D'ailleurs, il a peu de gaieté et d'entrain naturels et ne se déride que dans l'abandon de la vie de la famille, où on le voit souvent jouer avec ses enfants comme un grand frère très tendre et très aimé.

Il travaille régulièrement de six à huit heures par jour, sans s'astreindre cependant de façon à s'embarrasser d'une routine implacable. Il est toujours prêt à prendre part aux distractions sportives de la comtesse de Paris et y apporte une très bonne moyenné d'adresse et de savoir. Il tire bien et monte à cheval très correctement ; ce n'est pas un veneur passionné et il est douteux qu'il ait jamais écrit à sa jeune épouse dans le style de son ancêtre : " Madame, il fait grand froid et j'ai tué six loups."

Il aura autre chose à dire pour distraire les ennuis d'une séparation, et ce quelque chose sera écrit en très bon français. Son œuvre d'écrivain se compose de ses impressions de voyage en Syrie et au Liban, d'un ouvrage sur les unions ouvrières en Angleterre, d'un mémoire qui lui fut demandé, un an après l'abrogation des lois d'exil, par le président de la Commission d'enquête sur les conditions du travail en Angleterre. Ce mémoire très détaillé et volumineux renferme un résumé de tous

les travaux parus dans le Royaume-Uni sur la situation des ouvriers, et les appréciations personnelles du prince sur les vues des auteurs de ces ouvrages.

C'est une étude remarquablement approfondie et impartiale des côtés pratiques et matériels qui peuvent éclairer le grand problème social de la question ouvrière. Assurément les recherches patientes qu'a nécessitées cette œuvre, les aperçus empreints de modération et de sagesse pratique qu'elle renferme font beaucoup d'honneur au caractère du comte de Paris. Au cours de ses écrits, l'auteur montre une grande réserve dans l'énonciation de ses opinions personnelles. Il se borne, en thèse générale, à constater des faits et à en tirer la conséquence logique. Cependant je relève, dans la conclusion de l'ouvrage, les lignes suivantes qui ressemblent fort à une déclaration de principes :

“ C'est par les côtés que je viens d'étudier que l'Angleterre, forte de ses institutions, respectant le passé, scrutant le présent et allant virilement au-devant des problèmes de l'avenir, apparaît dans toute sa sagesse et ceux-là mêmes qui la jugent sans illusions et sans engouement. Si dans ces questions graves et délicates, elle donne l'exemple d'une politique vraiment réformatrice, c'est-à-dire ni révolutionnaire, ni routinière, c'est que, d'une part, elle cherche à augmenter, avec la liberté, la responsabilité de l'individu en effaçant autant que possible de ses codes les mesures préventives, et que, d'autre part, le plus humble citoyen sait bien que le respect religieux de la loi par tous est la seule garantie de la liberté de chacun.”

Le style en est bon, logique, très logique, un peu lourd et vulgaire parfois : on préférerait un peu moins de syntaxe et un peu plus de feu et d'originalité. Même quand le royal écrivain cherche à apitoyer l'Europe très justement sur le sort malheureux et immérité des chrétientés du Liban, quand il montre la Syrie opprimée par le Turc, Damas terrorisé, Beyrouth ravagé, le thème entraînant n'allume point sous sa

plume le feu de l'éloquence. Son encre est froide et le soin de la forme avec la générosité de l'intention restent les seuls mérites à louer dans cette œuvre trop littéraire.

L'histoire de la guerre d'amérique est un ouvrage de plus de valeur. Témoin de la plupart des événements qu'il a rapportés, le style emprunte plus de chaleur et d'intérêt au souvenir de l'action. D'ailleurs la forme un peu étroite de l'école doctrinaire se prête à l'impartialité et à la sérénité que veulent les travaux historiques. Ce qui est remarquable dans les œuvres du comte de Paris, c'est le labeur consciencieux qu'y apporte l'auteur. Il est certain qu'il y met le meilleur de lui-même, qu'il travaille sans hâte, sans fièvre, mais aussi sans découragement. Son talent est d'ordre médiocre, mais sa volonté tire le meilleur parti possible des facultés que Dieu lui a octroyées, et il apporte un esprit de critique et de sévère application à tous les sujets qu'il aborde. Il est d'ailleurs fort modeste, et s'efface toujours systématiquement, sur le terrain littéraire s'entend, devant le duc d'Aumale, lequel passe non sans quelque raison, dans la maison d'Orléans, pour avoir hérité en droite ligne de la plume de Jules César et de Napoléon.

II.—LA COMTESSE DE PARIS ET SES ENFANTS.

Il est assez difficile de s'expliquer avec détail sur le compte de celle que le parti monarchiste considère comme la future reine de France. On dit des peuples heureux qu'ils n'ont point d'histoire et la même chose est vraie d'Isabelle d'Orléans Montpensier, comtesse de Paris.

Elle fut élevée à San Lucar et épousa très jeune son cousin pour lequel elle éprouvait la plus vive sympathie, et dont la qualité de chef de la maison d'Orléans faisait un parti très avantageux pour la fille du duc de Montpensier.

La comtesse de Paris aime son mari et ses enfants de la plus vive tendresse. C'est par excellence une femme d'intérieur, faite pour la joie d'un seul, pour donner à ses nombreux enfants le souvenir le plus cher des années de leur jeunesse.

Elle a été habituée de bonne heure aux mœurs patriarcales de la maison d'Orléans.

Louis-Philippe était grand admirateur de la vie de famille en Angleterre ; il appréciait singulièrement l'amour du chez soi, le soin très personnel que prennent les jeunes Anglaises du confort de leurs maris et de leurs enfants. Cette sympathie était le résultat de son éducation première. Le XVIII^e siècle s'acheva au sein d'une vive réaction contre les mœurs dissolues du règne de Louis XV, et cette réaction, commencée par l'influence de J.-J. Rousseau, eut Mme de Genlis pour l'un de ses plus ardents adeptes. Louis-Philippe devait donc s'engouer des mœurs de la classe moyenne en Angleterre. Il faut avoir vécu par delà la Manche pour se rendre compte des divergences de fond qui existent entre les mœurs de la race anglo-saxonne et celles des races latines : ces divergences sont tellement marquées que l'on ne saurait se convertir aux idées et aux manières de procéder anglaises sans différer essentiellement des tendances d'un milieu français.

En Angleterre, la tradition de famille est conservatrice à l'excès : le fils fera ce qu'a fait le père et marchera dans le sillon qu'il a tracé : les idées dans lesquelles il a été élevé sont celles qui guideront sa conduite : il s'y tiendra avec une ténacité entière. Ainsi la classe moyenne vit dans la stricte observance des lois morales et religieuses. Le *cant* ou l'hypocrisie est un vice peu excusable qui dépare ces vertus. Aux yeux des enfants grandis dans ces milieux austères, la *respectability* est le commencement et la fin de tout, et ils ne concevront pas une vie autrement comprise.

Au sein de l'aristocratie, la conscience politique, l'esprit lar-

gement libéral et conservateur en même temps, sont les qualités dominantes ; l'extrême brutalité des mœurs est le revers de la médaille. Le fils aîné d'un lord, habitué dès quatre ans à malmenier son chien et son poney, à voir journellement son père s'endormir après dîner sur son *port* et son *claret*, ne rêvera pas d'une autre existence que de massacrer à journée faite d'innocentes créatures de Dieu, cédant à une véritable manie de destruction, de consommer copieusement les fruits de la terre et de mener entre temps le char des destinées de l'Angleterre.

Ce qui est particulier, étant donné ces faits, c'est que, tout en gardant fidèlement la tradition des idées familiales, sauf l'aîné qui doit en être un jour le gardien attitré, chacun des enfants est élevé dès son plus jeune âge à savoir qu'il aura à faire son chemin dans le monde et qu'il n'a rien à attendre des siens. Ses parents lui doivent une éducation en rapport avec leur fortune : rien de plus. Il est très commun de voir le rejeton d'une maison opulente et titrée débiter dans la vie avec les plus minces avantages et se trouver, sous ce rapport, sur un pied d'égalité parfaite avec le fils de son tailleur. Le sentiment de l'indépendance et de la dignité personnelle, développées dans la jeune génération, sont les heureux résultats de cette façon d'envisager la vie. Ces éléments sont les principaux facteurs de la grandeur britannique. Mais il faut nécessairement une compensation dans le domaine du sentiment à ce que de pareilles théories ont de dur et de desséchant. Cette compensation existe dans la vie domestique, dans ce chaud foyer d'affection qu'est le *home* anglais. Cette affection se traduit par un savant arrangement du matériel de l'existence, par l'entretien de la sereine atmosphère morale dans laquelle grandissent les enfants.

La femme y est le *housewife* dans les basses classes, la *lady* dans les hautes classes. Le premier terme n'a pas besoin d'explication, le second dérive d'un vieux mot saxon qui signifie

“ qui donne le pain.” En effet, c’est le pain de la vie que dispense la maîtresse de maison anglaise, pain du cœur, affection, pain du corps, dévouement, tout personnel au bien-être matériel de ceux dont le bonheur dépend d’elle.

Très souvent, la musique amoncelée sur le piano, les livres épars sur les meubles de la pièce qui sert aux réunions de famille témoignent des goûts littéraires, artistiques et studieux d’une femme, et plusieurs heures de sa journée se passent à la cuisine où elle confectionne de ses jolies mains des *dainties* pour les chers siens. Dans une grande chambre il y a un grand lit, et le berceau du baby est tout auprès. La vie en commun est la règle et l’habitude ; le seigneur et maître n’a que son *dressing room* au premier étage, son *study* au rez-de-chaussée ; entre sa femme et lui tout est commun. Elle vit de sa protection et de son travail, comme il vit de sa vigilance de ménagère, de sa tendresse infatigable. Tel est l’idéal du *home* anglais et c’est celui qui sert de règle et de modèle à l’intérieur du comte de Paris.

Il cohabite avec sa femme aussi complètement, aussi ouvertement qu’un bourgeois de la *City*. Si la comtesse de Paris ne considère pas que de faire la cuisine rentre dans ses attributions, à cela près elle vit comme une bourgeoise anglaise. Elle appelle son mari Philippe ou Paris tout court, même en parlant de lui, et le tutoie en toutes circonstances. Leurs arrangements intimes sont exactement ceux que je viens de décrire plus haut et il est hors de doute que leur félicité conjugale réciproque n’a jamais subi aucune atteinte, que nulle sympathie, même éphémère et accidentelle, un peu vive n’a occupé l’imagination de ces deux bons conjoints, que le ciel toujours bleu de leur félicité domestique n’a pas connu un point noir.

On apporte à l’appui de ce dire une preuve assez divertissante. La comtesse de Paris eut, pendant un temps assez court, auprès d’elle, une dame d’honneur, personne du meilleur

monde et sous beaucoup de rapports très-digne d'occuper cette situation ; mais c'était une vieille fille, un peu révoltée de son aventure. Condamnée au célibat pour des raisons de fortune et de famille assez attristantes, cet état de trop grande perfection pesait singulièrement à sa nature tant soit peu exaltée et romanesque. Sitôt établie dans ses nouvelles fonctions, elle y prit un goût extrême et un tendre intérêt sous la forme d'une passion pour le comte de Paris. Elle joua au naturel, mais sans le même succès, la Colette de Rosen des *Rois en exil*. Désespérant au bout d'un certain temps de faire comprendre à l'objet de ses vœux ce qu'il dédaignait de bonheur à prendre et à donner, elle s'avisa de faire naître une de ces occasions où les vertus les plus solides éprouvent des défaillances. Sous un prétexte ou sous un autre, alerte d'incendie, maladie d'une des princesses, elle réussit à faire entrer le comte de Paris sans défiance dans sa chambre et le reçut plusieurs fois au milieu d'un désordre étudié et provocant. La comtesse de Paris s'aperçut de ce manège et tourna la chose en raillerie. Elle sut badiner sur ce thème délicat avec tant de grâce et de franchise, railler si doucement avec la superbe sécurité de la femme aimée, que le roman finit par un éclat de rire. La pauvre dame d'honneur dut se mettre à l'unisson pour ne pas devenir absolument ridicule, et sembler se prêter à une plaisanterie très innocente un peu follement inventée pour égayer un hiver monotone.

La comtesse de Paris aime la gaieté et fait beaucoup de cas de l'esprit de conversation. Elle tient à ce qu'on l'amuse et c'est une des rares personnes de rang royal avec lesquelles on puisse causer avec plaisir et intérêt. En effet, l'étiquette veut que, au cours de semblables entretiens, on se borne à répondre aux questions posées, évitant d'émettre une proposition qui ne soit louangeuse ou complimenteuse. Ces restrictions ne contribuent pas à rendre les conversations intéressantes, et il est même à remarquer que les gens d'esprit, les brillants conteurs, se tirent moins bien de ces épreuves que

ceux qui ont tout à leur envier sous ce rapport. En effet, ayant moins de contrainte à s'imposer, ils gardent davantage de leurs moyens, tandis que l'absence de liberté paralyse les premiers.

La comtesse de Paris possède le talent de rester absolument dans la forme convenue et d'y apporter cependant, par la franchise de sa bonté, par la justesse de son esprit, par le rayonnement du contentement intérieur qui est en elle, un rare agrément. Elle s'étudie peu à plaire. elle fait peu de phrases et de politesses : elle est essentiellement naturelle avec une fine pointe de gaieté railleuse et un peu de brusquerie. Pour lui faire sa cour, il faut paraître gai et insouciant ; elle rit aux éclats de la moindre saillie et cela sans l'ombre de malignité. Elle dirige la conversation comme elle mènerait à quatre des poneys un peu vifs. Elle passe où elle veut aller, sans avoir l'air d'y toucher, et contient sans qu'il y paraisse. Elle s'en tire avec une crânerie amusante et une réelle intelligence et elle serait seulement un peu plus jolie, un peu plus gracieuse de gestes et de mouvements, que l'on pourrait la trouver très séduisante.

Mais la nature, tout en lui donnant une belle royale prestance, ne l'a pas enrichie de ses dons les plus rares. Son nez est long, ses yeux petits, un peu trop écartés, la bouche grande, mais avec de belles dents qui éclairent un sourire fréquent. Ses cheveux sont coupés en franges un peu dans tous les sens et nattés très simplement en arrière. Cette coiffure semble plus pratique que jolie et a été adoptée évidemment à cause de ses goûts d'équitation et de chasse.

Sa mise, quand elle se montre en public le soir, est somptueuse, et peu étudiée ; elle se revêt d'une robe de bal, elle se couvre de ses superbes pierreries, cela sans la moindre recherche d'élégance et de coquetterie féminine. On discerne aisément que ces détails lui importent infiniment peu et

qu'elle ne s'inquiète nullement de l'effet qu'elle produit. La représentation semble l'ennuyer passablement ; elle s'y prête avec bonne grâce dans un esprit de devoir, mais il arrive très souvent qu'elle semble désirer que la fête ou la réception se termine. Le matin, elle s'habille très simplement, affectionnant les formes anglaises et un peu masculines, jupes à gros plis, jaquette et col droit entouré d'une cravate d'homme piquée d'une grosse perle. Ces tenues étaient, avant l'exil, invariablement de mise à la campagne et de même à Paris dans toutes les circonstances où il lui était possible de conserver cette rigidité de simplicité sans trop se faire remarquer. Ainsi la princesse donne ses audiences sans changer la robe avec laquelle elle fait ses courses du matin. Quand elle la remplace par une toilette plus habillée, celle-ci est en étoffe foncée, dépourvue d'ornements de fantaisie.

Elle aime les chevaux avec passion, s'y connaît à merveille et se pique assez de sa science de l'équitation. En réalité elle monte bien, à cela près qu'elle n'a pas une position très gracieuse à cheval et qu'elle déploie dans cet exercice plus de hardiesse que de science et d'adresse. A la chasse à courre elle témoigne d'une grande habitude de ce genre de sport. Sans être un veneur consommé comme la duchesse d'Uzès, elle s'intéresse au travail des chiens, donne son avis avec sagacité et suit la chasse avec cet entrain mesuré des gens qui connaissent les inconvénients de s'emballer. Mais la chasse à tir est sa véritable passion : ses goûts cynégétiques sont ceux d'un chasseur convaincu. Elle aime à aller droit devant elle, seule avec son chien : un pays un peu accidenté ne l'effraie nullement. Elle préfère du gibier qui se défend et on l'a entendue se plaindre des grandes battues des environs de Paris où il semble que l'on s'escrime au milieu d'une basse-cour. Cependant elle y prend part brillamment, et quoiqu'elle ait le défaut de jeter son coup de fusil un peu trop vite, sa colonne sur le livre de chasse est toujours bien remplie.

Pour chasser à tir elle porte un véritable costume d'homme,

knicker bockers, jupe presque absente, jaquette et chapeau à l'avenant. Cet habillement est peu gracieux, mais tout à fait "business like." Au château d'Eu, il est peu de jours où elle ne consacre quelques heures de la journée au sport, et ses filles l'imitent avec un entrain remarquable. En été, à la brume, elle allait tirer des lapins sur la lisière des taillis du parc, toujours accompagnée de plusieurs de ses enfants. Les jeunes princesses raffolent de leurs poneys, vont leur porter du pain à l'écurie et montent très gentiment pour leur âge.

La comtesse de Paris répète à qui veut l'entendre qu'elle n'aime ni la danse ni la toilette. L'art et le sport, voilà mes parties, dit-elle en riant. Je préfère cent fois un joli cheval à un beau diamant. Des goûts et des habitudes semblables retirent souvent à la femme de la grâce et de la distinction ; elles la font gagner en revanche en simplicité, en énergie et en naturel. C'est un peu le cas de Mme la comtesse de Paris, mais la dignité de son rang, l'élévation morale de son caractère, le milieu dans lequel elle vit, la préserveront toujours de glisser jusqu'à la vulgarité : d'ailleurs elle a un sentiment très vif et très juste de l'art dans toutes ses manifestations, aussi bien par goût naturel que par l'étude approfondie qu'elle en a faite. Nous avons parlé du comte de Paris en tant qu'écrivain. Les goûts de sa femme sont nécessairement très subordonnés aux sympathies de celui qui les a dirigés.

Le comte de Paris aime les idées mesurées, exprimées dans la forme académique de l'école doctrinaire. L'avant-garde des jeunes trouve chez elle une admiration un peu hésitante : elle voit plutôt le danger des audaces de pensée et de style que les espérances que l'on peut fonder sur des talents très personnels, affranchis des chaînes d'une esthétique toute faite et de formules vieilles. Elle envisage donc cette littérature avec une sympathie naturelle jointe à de la méfiance apprise ; mais elle rompt souvent des lances, moitié riant, moitié sérieusement, en faveur de la nouvelle école. Elle est cepen-

dant très méprisante quand elle parle des brutalités voulues de certains écrivains : elle est de ces lecteurs qui veulent à toute force être respectés.

En dehors de ses goûts littéraires, elle aime la musique allemande et la sculpture française. Le talent de M. d'Épinay, celui de MM. Dubois, Chapu, Mercié excitent son enthousiasme. Elle faisait de fréquentes visites dans leurs ateliers et montrait le goût le plus sûr, le discernement le plus éclairé dans ses appréciations. Ses tendances sont très classiques en fait de peinture. Elle en parle avec plus d'hésitation et son admiration aurait la tentation d'apprécier le joli convenu de certains artistes en vogue.

La princesse Amélie, quelle délicieuse incarnation de beauté fraîche et candide ! C'est une belle personne dans toute l'acception du terme, douée d'une grâce timide et exquise. C'était l'ingénue royale dans tout son charme quand elle a quitté la France pour le Portugal et elle a laissé un souvenir de regret attendri à tout son entourage.

Ses traits rappellent ceux de la comtesse de Paris, avec plus de régularité toutefois ; mais une éblouissante fraîcheur, des cheveux magnifiques, une taille admirable dans son développement encore incomplet en font une séduisante créature qu'il est impossible de voir sans l'admirer.

Son éducation a été soignée, mais non dirigée d'après les tendances modernes représentées par les programmes universitaires. La princesse Amélie a été élevée d'après la tradition de 1830 avec l'adjonction de l'élément anglais ; elle a plus de connaissances pratiques et sportives que la plupart des jeunes filles du grand monde français ; d'autre part, elle possède au plus haut degré les habitudes de réserve et de tenue irréprochable en honneur dans la société d'autrefois. Sa jeunesse n'a connu que très peu de distractions. Elle n'a pris part à aucune fête mondaine, sauf un grand bal donné en son hon-

neur par le duc de Bisaccia à l'occasion de ses dix-huit ans. Ce soir-là, l'hôtel de La Rochefoucauld réunissait l'élite de la société française ; la jeune princesse dansa le cotillon avec le prince Charles de Ligne, frère de la duchesse de Bisaccia, et au souper, ce qui fut très remarqué, les préséances furent scrupuleusement réglées d'après le rang. Ordinairement il se fait dans le monde d'agréables compromis basés, tantôt sur la susceptibilité vaniteuse des invités, tantôt sur les sympathies personnelles des maîtres de maison ; l'on évite d'ailleurs autant que possible les compétitions de ce genre en composant d'avance les listes d'invités, mais on n'y arrive rarement. La présence du comte de Paris servit de prétexte à un retour à l'ancien cérémonial ; en cette occasion le fretin fut traité en fretin, les cadets en cadets, et toutes les duchesses surannées virent leurs droits respectés et reconnus. Jugez si cela provoqua du bruit dans Landerneau.

Le mariage de la princesse Amélie se fit presque à la façon des contes de fée. Le duc de Bragance avait dit et répété qu'il ne voulait épouser qu'une très jolie femme, et le marché matrimonial princier n'offrait à l'héritier du trône de Portugal que des Esthers ne rentrant pas dans cette description. La comtesse de La Ferronnays, veuve du fidèle ami du comte de Chambord, voyageant l'hiver dernier dans la Péninsule, s'arrêta à Lisbonne. Reçue à la cour, elle s'aperçut, grâce à sa pénétrante intelligence, du succès très probable qu'elle avait en vue. Elle télégraphia à Paris pour se faire envoyer un beau portrait de la princesse et s'arrangea de façon que le prince, venant lui rendre visite, pût le voir et l'admirer.

Ce portrait servit d'entrée en matière pour un éloge discret de la beauté de la fille du comte de Paris. Il n'en fallut pas davantage pour que le prince parlât de son intention de visiter prochainement la France. Était-il déjà amoureux du portrait ou reçut-il le coup de foudre sous les lambris de Chantilly ?

Toujours est-il qu'il est peu d'unions où les convenances parfaites comportent autant d'amour de part et d'autre.

Cependant la pauvre princesse pleura beaucoup lors de son départ. L'orage, qui allait éclater et condamner son père à un nouvel exil, s'amassait déjà en nuages noirs à l'horizon et l'avenir incertain de sa famille augmentait encore la tristesse de la séparation. Elle sut trouver des paroles aimables, des mots gracieux pour remercier tous ceux qui saisirent cette occasion de témoigner de leur attachement à sa famille ; mais à personne elle ne cacha son regret de quitter la France, de cesser de lui appartenir.

Il faut le reconnaître, il est une indicible tristesse dans les existences traquées des princes exilés. Alphonse Daudet a étudié, dans son beau roman *les Rois en exil*, ces détresses princières. Il montre le pavé glissant de la capitale trahissant la faible moralité du roi d'Illyrie jusqu'à ce que, de chutes en chutes, il en arrive à ne plus reculer devant l'action basse et avilissante, tandis qu'à ses côtés sa femme se raidit dans sa hautaine ambition, jusqu'à sacrifier Herbert de Rosen, jusqu'à oublier qu'elle est mère, pas seulement mère de roi. Et, quand la flamme de son cœur se rallume devant son enfant blessé, n'est-ce pas pour mieux éclairer les lamentables ruines amoncelées sur son chemin, déchéances morales, misère matérielle, le malheur s'enchaînant au malheur, la secousse qui renverse les trônes ébranlant jusqu'aux chaumières ? Il y a du vrai dans cette poignante histoire à côté des exagérations nécessaires à la mise au point de l'intérêt romanesque.

L'an dernier, le roi de Naples examinait chez le duc d'Aumale un album renfermant des vues de différentes demeures habitées par le prince ; Claremont, Twickenham, Chantilly, Nouvion s'y trouvaient représentées. La beauté de ces reproductions frappa le roi et il dit très simplement : " Pour garder un souvenir des endroits que j'ai habités, il m'eût fallu faire

photographier la plupart des hôtels d'Europe." Ce propos tomba avec une indicible mélancolie au milieu de ces sois-disants heureux de la terre. Deux mois après, le comte de Paris prenait le chemin de l'exil.

C'est principalement le duc d'Orléans qui fut visé dans la loi d'expulsion. En effet quel avenir n'était pas réservé à un prince élevé en France (le prince suivait les cours de l'école libre de la rue de Madrid, et cela très brillamment), comptant des amis et des camarades dans toutes les classes de la société ? La France eût pu aisément s'engouer de cette belle jeunesse.

Le duc d'Orléans rappelle beaucoup le grand-père dont il porte le titre ; il a cependant plus de vivacité et de gaieté dans les allures ; l'exil l'a trouvé achevant la préparation de ses examens. Il a terminé son cours d'humanités en Angleterre et il commencera d'ici peu ses études militaires spéciales sous la direction d'un officier général, attaché par tradition de famille et par affection personnelle aux princes d'Orléans. Cet officier, dont la discrétion m'oblige à taire le nom, a pris sa retraite, bien que jeune encore, pour se consacrer entièrement à l'instruction du fils du comte de Paris, et assurément le professeur est digne de l'élève.

Les jeunes princesses Hélène et Louise sont de charmantes petites filles blondes, très fines et délicates, presque trop. Leurs cheveux moussent autour de leurs visages, et une frange droite encadre leurs jolis fronts ; leurs grands cols à pointe de guipure les font ressembler aux petites infantes que peignait Vélasquez. Il y a de l'étiollement des races trop vieilles dans ces deux jolies créatures. Les yeux bleus sont intelligents et chercheurs, et la sollicitude attentive de la comtesse de Paris veille à retarder autant que possible pour elles le commencement des études sérieuses. Au château d'Eu, elles vivaient en vraies petites campagnardes, jamais si heureuses

que dans cette belle demeure où toutes leurs innocentes distractions, basse-cour, volières, chiens, poneys, étaient réunies.

Le prince Ferdinand est un beau baby qui aura quatre ans au mois d'août. La comtesse de Paris raffole des enfants : aussi ce dernier rejeton a-t-il été le très bien venu. A l'exemple de la reine d'Angleterre, elle a voulu nourrir les siens elle-même : d'une énergie et d'une santé rares, elle supporte ces fatigues sans rien modifier à sa vie ordinaire. On l'a vue faire apporter son nourrisson dans une maison de garde, de façon à ne rien changer dans ses heures de repas, tout en prenant ses plaisirs favoris. Elle s'occupe de son *nursery* jusque dans les plus petits détails et élève ses enfants à la façon d'une bourgeoise du Royaume-Uni, ne négligeant rien pour assurer leur bien-être et la bonne direction de leur santé.

Les petites princesses et le prince Ferdinand paraissent à table au déjeuner de midi : avant le repas du soir, les princesses seules viennent faire le tour du salon. on les amène aussitôt le dîner annoncé.

On a parlé d'un projet de mariage entre le prince de Naples et la seconde fille du comte de Paris. Cette nouvelle est au moins prématurée, vu l'âge de la princesse. Et de quel œil l'union en question serait-elle vue par la fraction ultramontaine du parti royaliste ? On peut dire cependant que cette fraction deviendra dans peu d'années quantité négligeable. Les idées de Mgr Dupanloup et du comte de Falloux, depuis que leurs plus éloquents apôtres reposent dans la tombe, ont fait du chemin. Actuellement le talent et l'influence personnelle de M. de Mun soutiennent presque seuls la popularité de la doctrine dont il s'est fait le défenseur attitré. On s'est un peu lassé à Rome des simples mortels qui manquent de docilité, et M. de Mun a pris justement une pose d'archange laïque absolument ennemi de la hiérarchie.

Mais il n'est pas, de sa propre personne, à dédaigner : c'est

une force et une parure pour un parti, qu'un orateur d'un talent aussi brillant. Ses discours attirent au Palais-Bourbon, dont les tribunes sont si pleines et si vides en même temps, un véritable public de choix ; on y va entendre le virtuose de la parole autant que le défenseur de ses convictions propres et le fait est si vrai, que peu d'orateurs de la majorité sont mieux écoutés à la Chambre que le comte A. de Mun. Cependant le vent ne souffle point dans ses voiles, il ne faut pas se le dissimuler et peut-être un jour une alliance entre la fille du représentant des rois très chrétiens et le petit-fils de Victor-Emmanuel sera-t-elle accueillie comme un gage de libéralisme éclairé ?

III.—LA FAMILLE D'ORLÉANS.

N'allez pas parler au duc de Chartres de ces délicates questions de politique : il professera n'y rien comprendre et s'effacera systématiquement devant l'autorité, en pareilles matières, du comte de Paris.

“ Ayant, déclare-t-il, le bonheur d'être son cadet, je ne m'en mêle point. Mon frère parle : si je suis de son avis, c'est d'un flatteur ; si j'en suis d'un opposé, c'est d'un rebelle. Je sais commander un régiment et rien au-delà.”

Grand, mince, avec ce teint cuivré des blonds qui vivent d'une existence passée au grand air, le duc de Chartres représente au plus haut degré l'élégance militaire. C'est un tempérament ardent : il a hérité de la fougue des passions de son père, et tout en ménageant avec un scrupule qui lui fait honneur les convenances extérieures, il n'a pas manqué de semer sa vie intime de petits épisodes rappelant la scène du balcon. Mais le propos d'une charmante femme au sujet des petites infidélités de son mari pourraient être applicable dans ce cas. “ Que mon mari, disait cette indulgente épouse,

promène son cœur tout le long du jour, pourvu qu'il me le rapporte tous les soirs." Les petits vagabondages extra-conjugaux du duc de Chartres n'ont assurément pas plus de portée que ceux qui motivèrent cette appréciation.

Il se trouvait dans son élément pendant qu'il commandait le 12^e chasseurs et il s'y faisait adorer. La duchesse séjournait à Rouen et recevait avec la plus grande affabilité les subordonnés de son mari et leurs familles. Le prince s'occupait jusqu'au moindre détail du bien-être de ses soldats et il fit faire à ses frais, au quartier de cavalerie, de nombreux aménagements en vue de l'hygiène des hommes et de la facilité du service. Affable, obligeant, toujours prêt à être agréable à ceux qui étaient sous ses ordres, mais en même temps sachant commander, il a laissé à Rouen dans ce brillant régiment un souvenir impérissable.

Le duc de Chartres est Français jusqu'au tréfonds de sa nature ; il a l'entrain et le chauvinisme d'un vrai troupier. Plein d'initiative et de gaieté dans l'action, il a la crânerie intelligente et l'intrépidité joyeuse qui ont fait le renom de l'armée française. Qui ne se souvient de sa brillante conduite en Amérique et comment le descendant de Robert Le Fort s'est montré digne de porter son glorieux nom devant l'ennemi ? Il paraît étrange que le gouvernement de la République ait jugé indispensable à sa sécurité de priver la France des services d'un de ses plus distingués officiers supérieurs. S'il était loisible de soulever tous les voiles, peut-être saurait-on de façon certaine que la mesure qui frappa le duc de Chartres tint à ce que le fils du duc d'Orléans était fort électrique dans sa manière d'agir et qu'il avait gagné la sympathie d'un personnage portant grandement ombrage à ceux qui avaient recueilli sa succession au pouvoir. Certain jour de l'an, la France reçut la nouvelle de sa mort pour ses étrennes, triste cadeau assurément au sentiment de plus d'un patriote éclairé. S'il eût eu le temps d'écrire ses mémoires, il y eût été

parlé de certain dîner intime dont la date se placerait quelque part dans le printemps de 1881. La même table réunit l'héritier présomptif d'une grande reine, le duc de Chartres, trois seigneurs de haut panage et. . . . Gambetta.

Aussitôt la mort de ce dernier, un ostracisme déguisé sous divers prétextes atteignit tous ceux dont il avait su discerner les mérites, et, chose étrange à rapporter, le duc de Chartres fut du nombre. On se sert en France, avec une extrême légèreté, du mot libéral ; s'il était bien compris dans sa vraie signification, un grand homme n'aurait pas besoin d'autre épitaphe.

Le duc de Chartres s'est installé dans l'hôtel bâti par le prince Demidoff, rue Jean-Goujon dont le jardin s'étend jusqu'au Cours-la-Reine. La duchesse y recevait jadis tous les samedis et ses réceptions étaient très suivies. Peu jolie, mais gracieuse et distinguée, c'est une femme instruite et sérieuse, se plaisant à partager les travaux de ses enfants. Elle a surveillé elle-même l'éducateur de la princesse Valdemar de Danemark et du prince Henri qui semble avoir hérité de toute la distinction d'esprit, apanage de la maison d'Orléans. Ses professeurs en font le plus grand cas : il joint aux qualités mâles de son père, les heureux dons littéraires du duc d'Aumale.

C'est un prince de très haute mine que le duc de Nemours, portrait vivant du roi Henri IV. Si le Béarnais pouvait descendre de son cheval de bronze pour frayer avec ses descendants d'aujourd'hui, il donnerait de grand cœur l'accolade à celui de ses neveux qui porte le titre de la maison d'Armagnac. Le duc de Nemours, sitôt qu'il fut en âge de se former des opinions, réagit contre les idées démocratiques de son père : le duc d'Orléans les raillait avec un certain scepticisme, son frère en souffrait et le témoignait par ses dires et par ses actes.

Il servit brillamment dans l'armée et eut un amer regret de voir briser la carrière qu'il aimait jusqu'au fanatisme. Rentré en France, sitôt qu'il vit accomplie l'œuvre de la fusion à laquelle il avait consacré tant d'efforts, il se désintéressa absolument de la politique. Il accepta alors la présidence de la Société de secours aux blessés de terre et de mer et apporta le plus grand zèle à des fonctions qui le mettaient en rapports constants avec d'anciens frères d'armes et lui donnaient l'occasion d'exercer une active sollicitude envers les soldats de la France.

C'est une nature généreuse et chevaleresque : ses façons exquises sont celles de l'ancien régime. Il parle aux femmes avec cette nuance de respect qui sied si bien et dont la tradition va si vite se perdant. On ne lui a pas connu de faiblesses. . . . Cependant on a parlé d'un amour sans espoir pour une belle princesse descendante des Jagellons. Il ne tint qu'à elle, paraît-il, et cela pendant de longues années, de devenir la duchesse de Nemours. Elle apparaît parfois à Paris et pendant ses courts séjours, elle permet comme unique faveur à son fidèle adorateur de l'accompagner dans la promenade à cheval qu'elle fait au bois de Boulogne. Corisandre et Henriette étaient plus clémentes, mais qui sait si le prototype du Eternais ne préfère pas son rêve à toutes les réalisations. Il en est, de par le monde, pas beaucoup il faut l'avouer, qui, écoutant volontiers le chant de l'oiseau bleu, laissent taire le reste. Le duc de Nemours serait de ceux-là qu'il ne nous étonnerait pas.

Ses deux fils, le comte d'Eu et le duc d'Alençon, sont mariés l'un à la princesse impériale du Brésil, le second à la princesse Alix de Bavière, sœur de l'Impératrice d'Autriche et de la reine de Naples. Sa fille aînée a épousé le prince Czartoryski et vit à l'hôtel Lambert dans les pratiques d'une haute piété et d'une grande charité.

La princesse Blanche a dû épouser tour à tour le duc de

Chaulnes et le prince de Ligne. L'une de ces deux alliances eût satisfait le duc de Nemours qui désirait voir sa fille faire un mariage qui lui permît de la conserver auprès de lui. La santé délicate de la princesse a entravé ces projets matrimoniaux et il est aujourd'hui vraisemblable que le célibat restera son partage.

Mais la figure véritablement énigmatique et intéressante, la seule qui se détache avec une rare puissance sur toutes celles des membres de la famille d'Orléans est la figure du duc d'Aumale. Dès son enfance, Louis-Philippe, qui s'y connaissait, conçut de grandes espérances de celui-là de ses fils. Une seule ombre déparait ses qualités, une insurmontable timidité. La première fois qu'il dut, au château de Neuilly, faire le tour du salon pour saluer les invités, il s'acquitta de son rôle, *mais avec une souffrance visible ; il tenait dans sa main gauche un pli de son pantalon et le serrait nerveusement, tandis qu'il débitait d'un ton saccadé la phrase aimable qu'il fallait varier pour chacun.*

Il hérita du prince de Condé. Un mystère plane toujours sur la mystérieuse tragédie de Saint-Leu : mon sentiment, dicté par une appréciation impartiale des faits et des caractères, est que le prince de Condé périt de mort violente, mais que l'attentat fut commis par d'obscurs subalternes, sans qu'il y ait eu connivence, encore moins participation en haut lieu. Il est certain que les coupables comptèrent sur une récompense et que la nécessité, en présence des calomnies qui avaient cours, d'étouffer l'affaire, leur valut au moins l'impunité. Mais la complicité n'alla pas au delà et tout ce qui a été allégué à ce propos rentre dans les inventions mensongères de l'esprit de parti.

Sans m'arrêter à narrer les faits très connus de la carrière militaire du duc d'Aumale en Afrique, remarquez qu'il excita au plus haut degré l'enthousiasme, plut généralement à ceux

dont il partagea les fatigues et les dangers. La correspondance de Saint-Arnaud et celle de Lamoricière, dont le témoignage n'est pas suspect, le montrent soucieux d'effacer le prestige de son rang devant les illustrations militaires qui commandaient l'armée, intrépide devant l'ennemi, et donnant le premier l'exemple de la discipline. Qui ne se souvient de son brillant fait d'armes, de la prise de la Smalah d'Abd el Kader, immortalisée par le pinceau d'Horace Vernet ?

Ce dont on pourrait s'étonner, c'est que, surpris au cours de cette première campagne par la nouvelle de la révolution de Juillet, le duc d'Aumale n'ait pas cédé à la tentation de mettre son épée dans la balance pour chercher à relever la fortune politique de sa maison ; il dut être conseillé, sollicité même dans ce sens. Il n'en fit rien, n'essaya pas de restaurer au moyen de sa jeune illustration, et de la célébrité qu'il avait acquise dans l'armée, le prestige de la monarchie tombée. Il traversa pacifiquement la France pour aller retrouver sa famille en Angleterre.

Lors de l'abrogation des lois d'exil, son grade lui fut rendu : il prit aussitôt une situation tellement prépondérante dans l'armée, que l'opinion publique s'accoutuma à le considérer comme une des personnalités en passe de disposer un jour des destinées nationales.

Le duc d'Aumale eût joint aux facultés personnelles qui étaient son partage, aux moyens d'action dont il disposait, un tempérament d'initiative et d'ambition, qu'il se fût rendu maître de la situation et qu'il eût pu, suivant la dictée de sa conscience politique, diriger les événements à sa guise ; il ne s'agissait que d'adopter une ligne de conduite dans ce sens et de la suivre implacablement. De même qu'il s'abstint de tirer l'épée pour la cause de son père en 1848, il se contenta de se laisser guider par les événements et servit la France sans arrière pensée apparente ; je me sers à dessein de cet adjectif

car il me semble que l'ombre du roi-citoyen venait parfois souffler à l'oreille de son fils que la race des Dumouriez n'était pas éteinte, et que Charles X n'était pas mort tout entier.

Comment expliquer alors le désintéressement du duc d'Aumale ? C'est peut-être parce qu'il a intronisé le Botticelli, réhabilité le Bronzino, retrouvé en Allemagne le Theurdank, qu'il s'est montré inégal à la tâche entrevue ? Une nuance très fine et délicate différencie l'homme d'action de celui qui en a tout... sauf l'action. Cette nuance pourrait se traduire par cet axiome : qu'un dilettante ne fut jamais un conquérant ! Quand on a beaucoup étudié, lu et comparé, longtemps suivi les manifestations de l'esprit humain sur les terrains si divers de l'art et de la littérature, on en arrive fatalement à un dédain philosophique et un peu égoïste des faits de la vie extérieure ; à force de prendre l'habitude d'idéaliser, on perd la faculté de réaliser.

Le duc d'Aumale paraît être un esprit trop affranchi des préjugés, un curieux de sensations trop raffinées pour avoir gardé l'objectivité brutale de l'ambition. Il n'a pas su sortir de la haute sphère intellectuelle où il se plaît, descendre du Sinaï qu'il habite, pour mettre résolument la main à la pâte, pour brasser les affaires de ce monde sublunaire.

C'est grâce à ces raisonnements que j'arrive à comprendre comment le fils de Louis-Philippe a su acquérir de son vivant la certitude de ne passer à la postérité qu'à titre de collectionneur et d'académicien. La gloire semble mince assurément pour celui qui semblait de force à entrer de plain-pied dans l'histoire et qui a raconté Rocroi de manière à faire croire qu'il eût su lui donner un pendant dans nos gloires nationales. Il est aisé de se figurer quelle eût été la ligne de conduite de Louis-Philippe en pareilles circonstances. Après la lettre de Salzbourg, il eût assurément mis à profit les ambitions trompées, les espoirs déçus, et repris en sous-œuvre, à son profit, la campagne avortée.

Le duc d'Aumale se borna à commander le corps d'armée de Besançon en y faisant preuve des qualités militaires les plus remarquables.

Pèlerin sans foi de l'ambition, il sut, dit la chronique, pousser plus loin la réalisation dans certains chemins fleuris et parfumés d'une senteur de renouveau. C'est là que le héros de la Smalah aimait à se reposer de ses fatigues présentes en racontant ses dangers passés, et comme une divinité ne va pas sans un temple, on dit qu'il fut édifié, aux frais du fidèle, dans la plaine Monceau. On dit aussi que si Louis XIV convoita Chantilly, son souvenir y est vivant, et que l'exemple du grand Roi vint à la pensée du noble châtelain, quand il résolut de consolider une douce habitude de cœur par un lien occulte mais sacré.

Le duc d'Aumale est actuellement un mélancolique et un désabusé : son abord est froid ; le sourire semble se figer sur ses lèvres quand il parle, et l'impression qu'il donne est celle du scepticisme poussé au dernier degré. Il n'y a pas très longtemps, causant avec un de ses collègues de l'Académie, il racontait la trouvaille qu'il avait faite récemment dans ses papiers de famille d'une lettre de Dumouriez adressée à Philippe-Egalité, dans laquelle le général suppliait le prince de ne point voter la mort de Louis XVI. " Elle est fort belle cette lettre, dit le duc d'Aumale, et d'une éloquence entraînant." Puis, d'un ton détaché, il continua : " Mon aïeul ne crut pas devoir en tenir compte." C'est froid.

On dit communément que la douleur adoucit et rend compatissant. Le duc d'Aumale a cependant été à cette dure école du malheur, et son cœur paternel porte des plaies saignantes. Le prince de Condé, celui de ses fils qui mourut au cours d'un voyage autour du monde, était remarquablement beau, intelligent et distingué. Le duc de Guise succomba à une scarlatine pourprée, deux ans après la rentrée des princes d'Orléans

en France. Il paraissait assez lourd et enfoncé dans la matière : son physique était peu agréable et ses facultés intellectuelles médiocres. Deux autres enfants moururent en bas âge, et le duc d'Aumale reste seul. Il a reporté toute sa tendresse sur le comte de Paris et, dit-on, sur le duc d'Orléans ; mais la Providence qui, semble-t-il, favorise les cadets de la maison au détriment des aînés, paraît avoir enrichi de dons plus rares le fils du duc de Chartres que celui de Philippe VII, et le duc d'Aumale pourrait s'en apercevoir un jour.

La donation de Chantilly et des collections qu'il renferme à l'Institut de France a grandement surpris l'opinion publique. On peut croire que le duc d'Aumale s'avouant, non sans quelques regrets, avoir manqué passablement de buts parmi ceux qu'il s'était proposés dans la vie, a voulu donner à la seule de ses œuvres qu'il ait su mener complètement à bien, un caractère de stabilité et des chances sérieuses de lui survivre.

La restauration de Chantilly, complète, sauf quelques détails peu importants, est, en effet, une des belles choses accomplies de notre temps et les collections de tableaux, d'armes, de livres, de manuscrits que renferme cette superbe demeure méritent de passer à la postérité, en témoignage du goût éclairé de celui qui les a réunies. Le duc d'Aumale a même acquis, par la sûreté de ses appréciations, une large part d'influence dans la direction du mouvement artistique moderne. Ses oracles font loi, et les œuvres de certains maîtres dédaignés qu'il a tirés de leur obscurité se couvrent d'or aujourd'hui, sur l'autorité de son admiration. Il a réhabilité plusieurs d'entre les primitifs italiens et contribué à la vogue des portraitistes du XVIIIe siècle.

Le joyau de cette collection de Chantilly est la *Vierge* d'Orléans. Jadis la *Stratonice* était classée en première ligne dans les œuvres d'Ingres : aujourd'hui cette peinture paraît bien froidement compassée, et correctement ennuyeuse. La série

des portraits de la maison de Condé me semble la partie la plus admirablement intéressante de cet assemblage de chefs-d'œuvre, et les vitraux de la chapelle représentant les enfants du connétable de Montmorency sont les plus merveilleux échantillons connus de l'art des verriers du XVI^e siècle.

C^TE PAUL VASILI.

LE CENTENAIRE DE CORNEILLE

Un soir de juin, à l'heure où la lune s'éveille
Argentant de ses feux les merveilles de Rouen,
Sous ses rayons blafards, comme un morne Titan,
Se dressait devant moi le bronze de CORNEILLE.

Déroulant au lointain ses mystiques réseaux,
On entendait gronder l'orgueilleuse rivière.
Charmant les alentours de sa sainte prière,
L'airain harmonieux se mourait dans les eaux.

Heureuse est la cité dont la sage richesse
Burina pour la gloire un si fastueux nid.
Que l'homme en bronze est grand du haut de son granit,
J'admiraits son ampleur, sa fierté, sa noblesse !

Sous ces plis de métal dont la postérité
T'a drapé fièrement, ta magique pensée
Peut, bravant des jaloux la colère insensée,
Graviter vers le ciel et l'immortalité !

Mais Corneille, animant son antique rudesse :
—“ A quoi bon cet airain pour mes membres glacés
“ Quand, vivant, je n'avais que des souliers percés ?
“ Ce n'est pas moi qui suis l'objet de leur largesse !

“ C'est à leur vanité que ce beau monument
“ Fut un matin bâti ; mais le pauvre poète,
“ Lorsqu'il chantait jadis, oubliant sa disette,
“ Nul ne songeait alors à son long dénûment.

“ Je prodiguais mon cœur, mon âme, mon génie
“ L'or enflait leurs vaisseaux, je sombrais sous la faim.
“ Je mourus, épuisé par leur lâche dédain ;
“ Quelqu'un est-il venu bercer mon agonie ?

“ Si l'or que vous coûta ce métal imposteur
“ Eût, naguère, doré ma lugubre existence,
“ Je vous eûs déchargés d'une reconnaissance
“ Qui chante votre orgueil, et se rit de l'auteur.”

THÉODORE VIBERT.

RONALD ET MISETTE

I.

Lui, Ronald, avait dix-sept ans ; elle, Misette, en avait quinze. C'étaient deux pauvres petites épaves sur l'océan du monde. Le père de Ronald, lord Hawksley, vint s'échouer à Ustaritz, en plein pays basque, l'année même de la guerre. Il ne vécut pas longtemps. Veuf de sa seconde femme, la mère de Ronald, miné par la phtisie, il mourut au bout de six mois, laissant son fils aux soins de " monsieur le prêtre " d'Ustaritz, l'abbé Argainarats. Le fils aîné, Robert, étudiait là-bas, à Oxford. La famille ne s'occupa guère du cadet. Elle se contenta de servir une pension convenable, et tout fut dit.

Quelques Parisiens doivent se souvenir encore de la mère de Misette, cette jolie Raymonde, qui joua aux Variétés ; elle y créa la troisième esclave dans *la Belle Hélène*. Son rôle n'était pas long : une réplique. Mais comme elle disait cette réplique-là ! Sa fortune fut faite du coup. On lui offrit un engagement à Saint-Petersbourg, ce rêve des comédiennes. Emmener sa fille en Russie ? c'eût été bien gênant. Raymonde n'hésita pas. Elle se rappela qu'elle avait une sœur, veuve d'un maréchal-des-logis de gendarmerie à Ustaritz. Elle lui expédia l'enfant comme un colis, par grande vitesse. Excellente mère ! . . . Une brave femme, cette Mme veuve Urigaray, et très liée avec " monsieur le prêtre," dont elle faisait chaque soir la partie de bésigue. L'abbé Argainarats entreprit l'éducation de Misette, comme il avait entrepris celle de Ronald. Et voilà comment le fils du pair d'Angleterre et la fille de la cabotine furent élevés ensemble.

Les enfans s'aimèrent tout de suite. Tous les deux blonds comme des blés mûrs ; mais Ronald avait les cheveux un peu.

fauves des héros du Titien, tandis que Misette, avec ses tresses en un or pâle, rappelait la Marguerite d'Ary Scheffer. Lui était grand, mince, élégant ; ses yeux très noirs, étincelans, illuminaient sa figure pensive et blanche. A dix ans, cet enfant était déjà un rêveur. Ces races du Nord gardent dans l'imagination quelque chose des brumes de la patrie. Ronald se perdait en des songes, en des pensées étranges. Il semblait qu'il aimât à s'envoler loin de la terre avec les ailes de ses idées. L'abbé Argainarats ne combattit pas le penchant de son élève. Il était si timide, ce brave curé ! Voyant son pensionnaire doux et laborieux, il se contentait de surveiller ses travaux et ne le guidait pas. Si bien que Ronald eut bientôt lu et relu les livres qui composaient la petite bibliothèque de l'abbé.

Tous ces Basques sont un peu poètes. Ils vivent dans un si merveilleux paysage, avec le grand ciel bleu sur leur tête et les Pyrénées grises à l'horizon ! Sans compter les mille couleurs de leurs plaines variées, les chansons argentines des gaves et des torrens qui les distraient souvent des réalités vilaines. Il n'est pas jusqu'à leur langue mélodieuse qui ne paraisse une poésie cadencée... Oh ! oui, ils ont presque tous un coup de soleil dans le cerveau et dans le cœur ! L'abbé fut donc ravi de voir Ronald pâlir sur ses livres préférés.

Et quels livres encore ! Shakspeare, Ossian, Victor Hugo, Goethe : tous ceux que le génie emporte à travers les nuées. Peu à peu, Ronald en vint à se faire un monde réel de ce monde idéal. Il vivait avec Ophélie, avec Desdémone, avec Cordélie, avec la Esméralda ou Marguerite. Mais son goût le portait surtout vers les héroïnes enfantées par le génie de son poète national. Et, grâce à cette communion constante de pensée, il fut convaincu qu'il appartenait à la famille des créations shakspeariennes. Sur cette préférence il greffait une autre préférence. Il aimait ceux qu'un rêve éternel obsède, comme le prince Hamlet ; il enviait Roméo, qui, dès son pre-

mier pas, rencontrait Juliette. Et comme l'être humain veut toujours, hélas ! matérialiser son idéal, il fit bientôt de Misette la compagne de ses lectures et l'incarnation de ses idées.

Ah ! qu'elle était plutôt née pour l'action, cette petite Misette ! Elle avait des yeux bleus, très doux, mais avivés par une expression charmante de mutinerie et de gaîté. Son rire, sonore comme un grelot d'argent, découvrait ses petites dents, blanches, fines et transparentes. Toujours rose, toujours gaie, elle envoyait souvent promener le livre en disant à Ronald :

—Viens jouer !

Et Ronald allait jouer, puisque Misette le voulait, mais sans l'exubérance de son amie. Il semblait qu'il voulût amuser une toute petite fille. Puis quand elle avait joué, elle disait :

—Maintenant, raconte-moi une histoire.

Alors, ils allaient s'asseoir au bord de la Nive, dans un creux de rocher ; ou, quand il faisait très chaud, sous le bois de genévriers bleuâtres, et Ronald racontait les amours de la pâle Desdémone, ou les aventures étranges de la plaintive Marina ; ou bien encore l'histoire de Jane Grey, cette rose arrachée quand elle venait de fleurir.

—A mon tour ! s'écriait Misette.

Alors avec sa petite voix douce et perlée, elle commençait une chanson entendue dans les foires ou aux passages des contrebandiers :

C'est dans la ville de Bordeaux,
Qu'est arrivé trois beaux vaisseaux !

Ainsi chacun de ces enfans gardait la marque de son origine. Ils grandirent tout doucement, ne se quittant jamais

devenus nécessaires l'un à l'autre, comme deux oiseaux enfermés en la même cage. Pendant l'hiver, ils passaient leurs soirées dans le salon du presbytère. Près d'eux, " monsieur le prêtre " et Mme Urigaray avec leur éternel bésigue. L'abbé, un grand maigre, un peu courbé par l'âge, très timide, ne parlant que pour annoncer ses points, ou pour dire d'une voix craintive :

—Vous trichez, madame Urigaray !

Car elle trichait, Mme Urigaray. Une grosse femme, ronde, haute en couleur, qui s'attendrissait toujours, et qui pleurait d'attendrissement. Elle avait la faculté de plaindre tout le monde, même les gens heureux.

—Qu'est-ce qu'ils font donc, ces pauvres petits ignorans ? Voyez, monsieur le prêtre : cent d'as. Encore à se raconter leurs pauvres petites histoires. Vous ne direz pas que je triche, cette fois-ci : Tenez, voilà mon pauvre valet de carreau : il ne veut pas attendre sa pauvre dame de pique !

L'abbé Argainarats ne tentait jamais d'arrêter ce flux de paroles douceâtres, rendues encore plus douceâtres par le grasseyement de l'excellente femme. Mais qu'importait aux enfants ces longs discours de Mme Urigaray, et les brèves réponses de l'abbé Argainarats ? Ronald et Misette, étendus à moitié sur le vieux canapé jaune, en velours d'Utrecht usé, se racontaient de tant jolies choses ! Misette adorait ces histoires, que Ronald disait si bien, avec une flamme dans ses yeux étincelans. A dix heures, quand Misette et sa tante s'en allaient, la petite entreprenait toujours de recommencer pour la vieille les récits entendus. C'est alors que celle-ci donnait carrière à son attendrissement ! Elle pleurait régulièrement sur les héros infortunés et les héroïnes malheureuses. Mais quels mélanges, grand Dieu ! dans cette cervelle de linotte ! Car vous devinez que Misette elle-même ne retenait pas toujours très bien. De telle sorte que Mme Urigaray confondait.

tout avec une facilité déplorable. La nuit achevait de brouiller ses idées. Et le lendemain, lorsque la vieille dame voulait raconter les mêmes histoires aux commères, ses voisines, c'était un tohu-bohu des choses les plus extraordinaires.

— Cette pauvre demoiselle Jane Grey, madame, qui fut guillotinée par ce monstre de Marat !

Mais il y avait surtout une jeune fille nommée Pomone ou Anémone (Mme Urigaray ne se rappelait pas très bien), qui fut étranglée parce qu'elle aimait un nègre. Un nègre ! comprenez vous ça ? Il y a des gens qui ont de bien drôles d'idées. Ce qui n'empêchait pas la vieille tante de pleurer en conscience sur ces dames, même sur celles qui aimaient des nègres. C'est à peine si elle se consolait quand Mlle Harispe, la demoiselle de la poste, lui disait :

— Ne vous faites donc pas de chagrin, madame Urigaray. Tout ça, c'est des *givries* !

Misette, elle, ne discutait jamais les récits de son ami. C'était parole d'évangile. Elle l'écoutait, bouche béante, avec une admiration faite de tendresse et de respect. On eût dit qu'elle se trouvait en face d'une créature supérieure, pétrie d'une argile plus fine. Tout le monde, du reste, était un peu comme elle, et M. le prêtre lui-même, lorsque Ronald avait parlé, disait souvent :

— Je ne sais pas où cet enfant va prendre ses idées. On croirait que quelqu'un lui parle à l'oreille.

ALBERT DELPIT.

(A continuer.)



AVIS AUX ENTREPRENEURS

ON RECEVRA à ce bureau, jusqu'à **VENDREDI**, le 28ème jour d'Octobre prochain, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, avec la suscription "SOUMISSION POUR QUAI, CAP TOURMENTIN," pour la construction d'un quai au Cap Tourmentin, N.-B., suivant les plans et le devis que l'on pourra voir au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, ainsi que sur demande, chez M. E. T. Shewen, Ingénieur résident au Cap Tourmentin.

Aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit faite sur formule imprimée qui sera fournie, et signée par les soumissionnaires.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour la somme de *sept mille cinq cents piastres* (\$7,500). Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat après notification, où s'il n'exécute pas les travaux entrepris; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBEIL,

Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, }
Ottawa, 26 septembre 1887. }



AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant à l'endos "Soumission pour Hôpital au Collège Militaire Royal à Kingston," seront reçues à ce bureau jusqu'à Lundi, le 14 Novembre, pour les différents ouvrages requis pour la construction et l'achèvement de l'Hôpital au Collège Militaire Royal à Kingston.

Les plans et devis seront ouverts à l'inspection au Département des Travaux Publics, à Ottawa, et au bureau de MM. Power et fils, architectes, à Kingston, le ou après Mardi, le 25 Octobre.

Les soumissions ne seront pas admises à moins d'être faites sur des blancs imprimés et fournies, et signées de la signature actuelle des soumissionnaires.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque acceptée, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics et égal à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de faire un contrat quand il en sera requis ou s'il ne complète pas les travaux entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera rendu.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBEIL,

Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 21 Octobre 1887.



Chemin de Fer Oxford et New Glasgow

SECTIONS

- 1.—De Birch Hill Road à la jonction Pugwash.....13 milles
- 2.—De la jonction Pugwash à Pugwash..... 5 “
- 3.—De la jonction Pugwash à la station Wallace..... 7 “
- 4.—De la station Wallace à Mingo Road.....17 “

Soumissions pour maçonnerie de pente, pont et ponceau, clôture, etc.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné et portant à l'endos : “Soumission pour le chemin de fer Oxford et New Glasgow,” seront reçues à ce bureau jusqu'à Vendredi midi, le 13 Novembre 1887, pour maçonnerie de pente, pont et ponceau, clôture, etc.

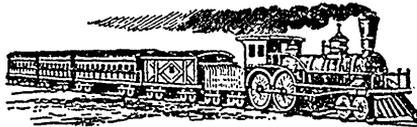
Les plans et devis seront ouverts à l'inspection au bureau de l'ingénieur en chef des chemins de fer du gouvernement à Ottawa et aussi au bureau du chemin de fer Oxford et New Glasgow à Wallace, Cumberland Co., Nouvelle-Ecosse, le et après le 10 Novembre 1887, où les spécifications générales et les formules de soumission peuvent être obtenues sur demande.

Aucune soumission ne sera prise en considération si elle n'est faite sur une formule imprimée et ne renferme toutes les conditions.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

A. P. BRADLEY,
Secrétaire.

Département des Chemins de fer et Canaux,
Ottawa, 20 octobre 1887.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1887 — ARRANGEMENTS D'ETE — 1887

A partir de mai, les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit :

LAISSERONT LA POINTE-LEVIS

Pour Halifax et St-Jean	8.00 A.M.
Pour la Rivière-du-Loup	11.25 P.M.
Pour la Rivière-du-Loup	5.25 P.M.

ARRIVERONT A LA POINTE-LEVIS

De Halifax et St-Jean	6.45 P.M.
De la Rivière-du-Loup.....	1.47 P.M.
De la Rivière-du-Loup.....	5.00 A.M.

Le char Palais qui part de Lévis, le mardi, le jeudi et le samedi, se rend directement à Halifax, et celui qui part le lundi, le mercredi et le vendredi se rend à St-Jean.

Tous les trains circulent sur l'étalon chronométrique de l'Est.

D. POTTINGER,

Surintendant en chef.



DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR.

ACTE à l'effet de modifier et refondre tels que modifiés les divers actes concernant la falsification des substances alimentaires et des drogues—1884.

Cet acte est maintenant en opération et ses dispositions sont mises en force.

Les manufacturiers et les vendeurs de substances alimentaires falsifiées sont sujet à des amendes élevées, sur conviction de contravention à la loi, et sont prévenues que plusieurs accusations ont été prouvées et amendes exigées.

Le public est prié de ne pas oublier que d'après les dispositions de cet Acte, les Conseils Municipaux peuvent nommer des Inspecteurs et obtenir les services du Chimiste-analyste officiel dans leur district moyennant la moitié des taux réglés par l'Acte, l'autre moitié étant payée par le Département du Revenu de l'Intérieur.

Toutes personnes peuvent bénéficier de la mise en opération de cet Acte, et des services du Chimiste-analyste, en se conformant aux dispositions de cet Acte.

Ottawa, novembre 1886.

EDWARD MIALL,
Commissaire du Revenu de l'Intérieur.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC.

1887-ETÉ-1887

HEURES

DE	POUR	DÉPART	ARRIVÉE
Montréal.....	Québec.....	10.15 p.m.	7.00 a.m.
“.....	“.....	8.10 a.m.	1.55 p.m.
Québec.....	Montréal.....	8.30 p.m.	6.00 a.m.
“.....	“.....	2.00 p.m.	8.40 p.m.
Montréal.....	Portland.....	10.15 p.m.	12.05 p.m.
“.....	Island Pond.....	3.15 p.m.	9.30 p.m.
“.....	Toronto.....	1.00 p.m.	6.30 p.m.
“.....	“.....	8.55 a.m.	10.40 p.m.
“.....	“.....	8.55 p.m.	8.55 a.m.
“.....	St. Jean.....	4.30 p.m.	5.30 p.m.
“.....	“.....	4.20 p.m.	5.20 a.m.
“.....	“.....	8.30 a.m.	9.20 a.m.
“.....	“.....	8.30 p.m.	9.20 p.m.
“.....	Lake Champlain Junction..	4.00 p.m.	6.25 p.m.
“.....	Ottawa.....	8.50 a.m.	12.20 p.m.
“.....	“.....	4.40 p.m.	8.00 p.m.

CHARS PALAIS ET CHARS DORTOIRS

DANS TOUTES LES DIRECTIONS

La ligne la plus avantageuse dans toutes les parties du pays

PASSAGES AU PLUS BAS PRIX POUR TOUS LES POINTS

DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE.

Agents dans toutes les villes du Canada

J. HICKSON, *Gérant-général* }
 W. WAINWRIGHT, *Ass.-gérant* } MONTRÉAL.

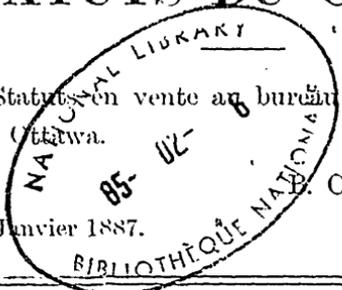
STATUTS DU CANADA

Prix des Statuts en vente au bureau de l'imprimeur de la Reine, Ottawa.

OTTAWA, 5 Janvier 1887.

E. CHAMBERLIN,

Imprimeur de la Reine.



PROVINCE DU CANADA

	\$	c.		\$	c.
Statuts Refondus H. C.	3	25	Code Civil	1	00
“ “ B. C.	2	25	Lois Criminelles on 1 vol.	1	80
Code de Procédure Civil.	1	50	Ordres en Conseil, a 1874.	1	25

PUISSANCE DU CANADA

Vic.		\$	c.	Vic.		\$	c.
32 & 33	Statuts de 1869.	1	50	42	Statuts de 1879, Vol. I.	1	25
33	“ 1870.	0	80	“	“ “ Vol. II.	0	40
34	“ 1871.	0	80	“	“ “ Vols. I, II.	1	50
35	“ 1872.	2	00	“	“ 1880, Vol. I.	1	25
36	“ 1873.	1	60	“	“ “ Vol. II.	0	50
37	“ 1874.	1	43	“	“ “ Vols. I, II.	1	60
38	“ 1875, Vol. I.	1	50	44	“ 1881, Vol. I.	0	80
“	“ “ Vol. II.	0	80	“	“ “ Vol. II.	0	60
39	“ 1876, Vol. I.	0	80	“	“ “ Vols. I, II.	1	25
“	“ “ Vol. II.	0	80	45	“ 1882, Vol. I.	1	00
“	“ “ Vols. I, II.	1	50	“	“ “ Vol. II.	1	00
40	“ 1877, Vol. I.	1	00	“	“ “ Vols. I, II.	2	00
“	“ “ Vol. II.	0	60	46	“ 1883, Vol. I.	1	60
“	“ “ Vols. I, II.	1	50	“	“ “ Vol. II.	0	60
41	“ 1878, Vol. I.	0	80	“	“ “ Vols. I, II.	2	00
“	“ “ Vol. II.	0	35	“	“ 1884, Vols. I, II.	2	00
“	“ “ Vols. I, II.	1	00	“	“ 1885, Vol. I.	1	50
				“	“ 1886, Vol. I.	1	50